



ENERGIES FOSSILES: LES TROIS GEANTS DE L'EPARGNE SALARIALE PRENNENT DES TRAJECTOIRES DIFFERENTES

Reclaim Finance estime que les informations communiquées proviennent de sources fiables et a fait tous les efforts nécessaires pour garantir que les informations soient correctes et que l'analyse des données soit solide. Cependant, Reclaim Finance ne garantit pas l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité de ces informations ou analyses, et, en tout état de cause, décline toute responsabilité quant à l'utilisation de telles informations ou analyses par des tiers. Vous pouvez nous contacter à research@reclaimfinance.org si vous pensez que nos données contiennent des inexactitudes. Nous ferons tous les efforts nécessaires pour les corriger. Les informations contenues ici ne sont pas destinées à fournir, et ne constituent pas, des conseils financiers ou d'investissement, et nous déclinons toute responsabilité découlant de l'utilisation de nos communications et de leur contenu à cet égard.

Sommaire

Introduction

Données clés

Méthodologie

(1) 7 fonds d’épargne salariale sur 10 investissent encore dans au moins une entreprise qui développe de nouveaux projets fossiles

Tendances depuis 2024

Fonds « durables »

Focus sur les entreprises du secteur charbon

Focus sur l’extraction pétrolière et gazière

Focus sur les acteurs du GNL

(2) Amundi, Vega IS et BNP Paribas AM : Trois acteurs aux stratégies différentes

Amundi

Vega IS

BNP Paribas AM

Contact

Introduction

13,2 millions de salariés, soit un salarié sur deux, bénéficient en France d’une épargne salariale¹. Cet investissement leur permet de mettre de l’argent de côté facilement et de se préparer à certains événements futurs : l’acquisition d’une résidence principale, l’arrivée d’un enfant, ou encore le départ à la retraite.

Mais investir pour l’avenir peut paradoxalement le mettre en péril. En effet, certains gestionnaires d’épargne salariale soutiennent des entreprises qui, par leurs pratiques, pavent la route vers un monde à +3 °C². Placée sur une période relativement longue³, la question de l’impact de l’épargne salariale est centrale. Elle peut ainsi contribuer à accentuer certaines crises majeures auxquelles nous serons confrontés, ou, à l’inverse, limiter le soutien aux entreprises les plus polluantes qui ne montrent aucune volonté de transformer leur modèle économique.

Pour mieux comprendre l’avenir climatique que nous réserve les gestionnaires de cette épargne, Reclaim Finance s’est penché sur les investissements réalisés par les trois principaux acteurs en France : Amundi (Crédit Agricole), Vega IS (Banque Populaire Caisse d’Epargne) et BNP Paribas AM (BNP Paribas). En France, ils concentrent 179 milliards d’euros, soit près de 80 % des encours⁴ (voir graphique ci-dessous).

Alors qu’en 2024 Reclaim Finance alertait pour la première fois sur l’exposition systématique des fonds d’épargne salariale aux entreprises développant de nouveaux projets fossiles⁵, notre analyse révèle deux ans plus tard que ces fonds continuent dans leur grande majorité à soutenir ces acteurs. Malgré l’urgence climatique, 7 fonds sur 10 investissent encore dans au moins une entreprise développant de nouveaux projets fossiles, avec des écarts notables selon les gestionnaires d’actifs : pour Amundi et Vega IS, ce chiffre atteint près de 8 fonds sur 10, tandis que pour BNP Paribas AM, il se situe autour de 4 sur 10. Vega IS suit par ailleurs une trajectoire inquiétante puisqu’il est le seul à ne pas avoir réduit la part de ses fonds exposés aux développeurs fossiles depuis 2024, celle-ci passant de 78 % à 79 %.

¹ AFG, [Statistiques annuelles sur la tenue de comptes en épargne salariale à fin décembre 2025, 2026](#)

² Selon le [Production Gap Report 2025](#), les plans des gouvernements en matière de charbon, pétrole et gaz conduiraient à une production de combustibles fossiles en 2030 dépassant de 120 % les niveaux compatibles avec une trajectoire de réchauffement limitée à 1,5 °C, et de 77 % ceux compatibles avec 2 °C. En 2024, le même rapport indiquait que les politiques actuelles de réduction des gaz à effet de serre laissent présager un réchauffement de 2,6 à 3,1 °C au cours de ce siècle.

³ 5 ans pour le Plan Epargne Entreprise (PEE) et jusqu’à la retraite pour le Plan Epargne Retraite (PERCO) sauf en cas de déblocage exceptionnel.

⁴ Les Echos, [A près de 230 milliards d’euros, les encours de l’épargne salariale se sont envolés en 2025, 2026](#)

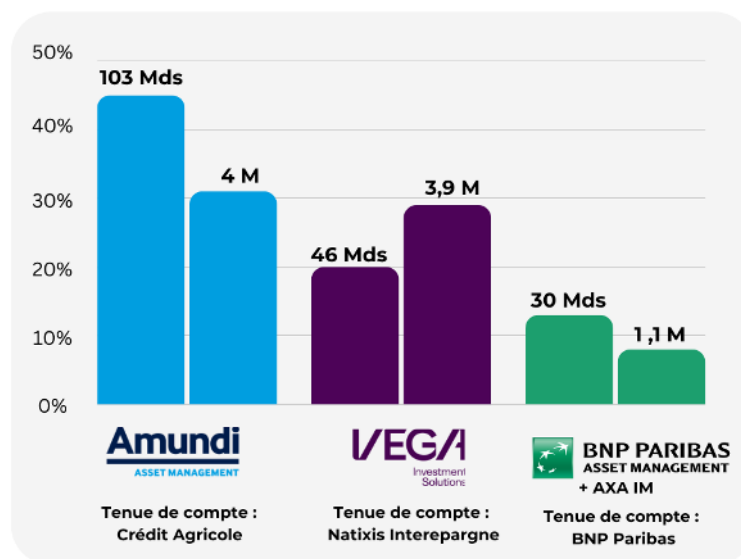
⁵ Reclaim Finance, Epargne Salariale : Produit Inflammable, 2024

Dès 2021, l’Agence internationale de l’énergie indiquait que limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C supposait de ne plus lancer de nouveaux projets d’extraction de charbon, pétrole ou gaz⁶. Pourtant, depuis cette date, 2300 projets fossiles ont été approuvés. Une fois en production, leurs émissions dépasseraient près de 11 fois le budget carbone compatible avec 1,5 °C.⁷

Or, le réchauffement planétaire impacte directement les salariés du monde entier. Selon l’Organisation internationale du travail, 2,4 milliards de travailleurs pourraient être exposés à des risques accrus pour leur santé liés à la chaleur, qui touche déjà près de 70 % de la main-d’œuvre mondiale et provoque chaque année près de 19 000 décès liés au travail⁸.

La note détaille la part des fonds investis par chaque gestionnaire d’épargne salariale dans des entreprises développant de nouveaux projets fossiles (charbon, pétrole et gaz). Elle détaille ensuite les différentes stratégies d’investissement d’Amundi, Vega IS et BNP Paribas AM et leurs conséquences concrètes sur l’épargne des salariés.

Part de marché des trois principaux acteurs de l’épargne salariale en France



● Première colonne : montant de l'encours sous gestion en épargne salariale en euros
Taille marché : 229 Mds d'€

● Deuxième colonne : nombre de comptes gérés
Taille marché : 13,2 M de comptes gérés

9

⁶ AIE, [Net Zero by 2050](#), 2021

⁷ Plus d'informations sur [Carbonbombs.org](#)

⁸ OIT, [Ensuring safety and health at work in a changing climate](#), 2024

⁹ Graphique – Reclaim Finance

AFG, [Statistiques sur les actifs d'épargne salariale et d'épargne retraite fin décembre 2025](#), 2026
AFG, [Statistiques annuelles sur la tenue de comptes en épargne salariale fin décembre 2025](#), 2026

Données clés

Nombre de fonds d’épargne salariale analysés investissant dans au moins une entreprise qui développe de nouveaux projets fossiles

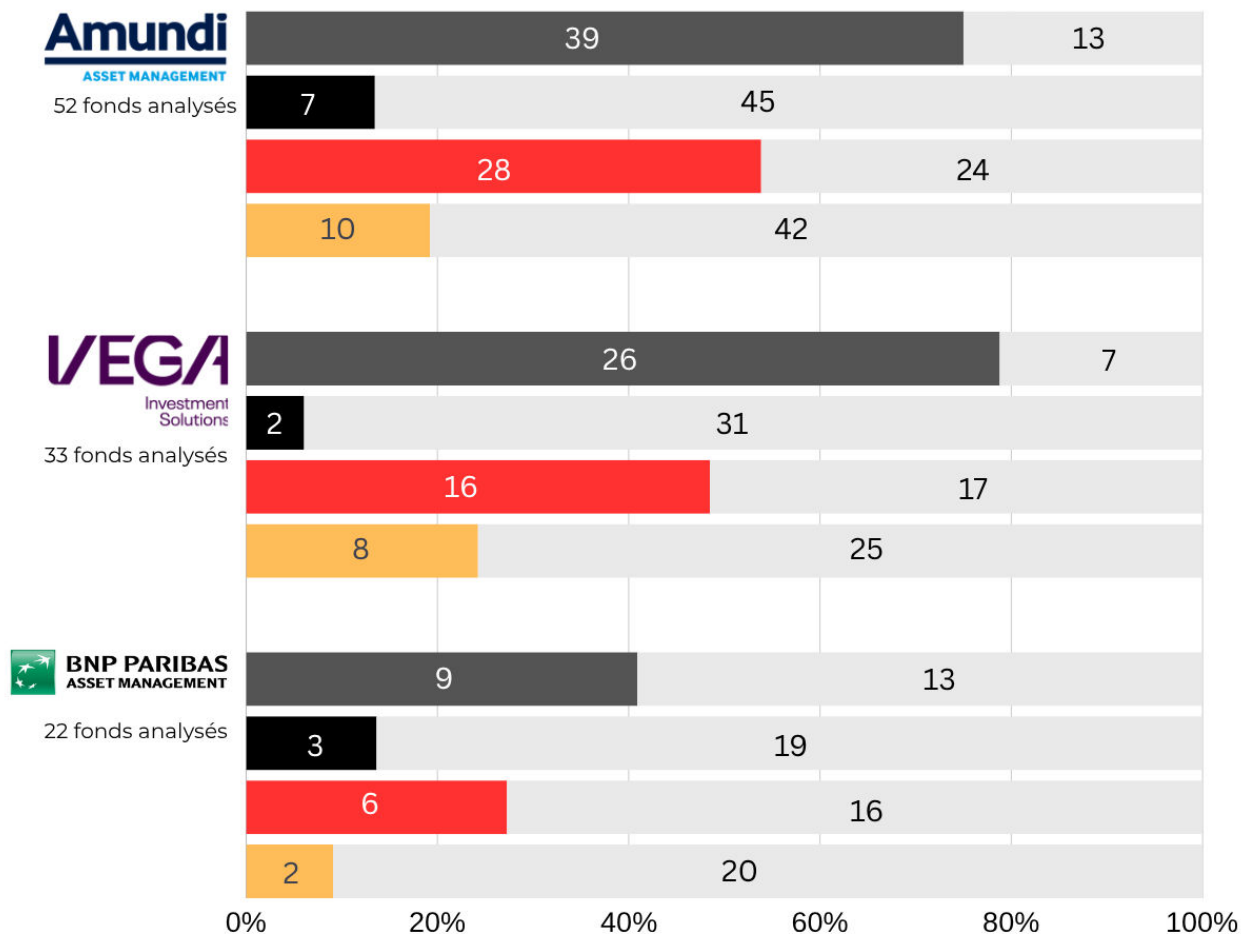
Légende :

- Exposition aux entreprises développant tout type* de nouveaux projets d’énergies fossiles
- Aucune exposition aux entreprises développant tout type* de nouveaux projets d’énergies fossiles détectée

* Exclue : la chaîne de valeur aval de l’industrie pétrolière et gazière (raffinement de pétrole, centrales à gaz...)

Focus :

- Exposition aux entreprises développant de nouveaux projets de charbon (mines, centrales, autres infrastructures)
- Exposition aux entreprises développant de nouveaux champs pétroliers et gaziers
- Exposition aux acteurs développant de nouveaux terminaux d’exportation de GNL (et ne tombant pas dans les deux catégories précédentes)



Méthodologie

Bases de données utilisées :

- Morningstar : extraction de la décomposition des fonds le 10 février 2026 ;
- Global Coal Exit List (GCEL) - 2024, Global Oil and Gas Exit List (GOGEL) - 2024 et Metallurgical Coal Exit List (MCEL) - 2025 de l'ONG allemande Urgewald : liste des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles ainsi que les codes ISIN de leurs titres financiers.

Étapes suivies pour la construction d'un jeu de données contenant l'ensemble des entreprises développant de nouveaux projets d'énergies fossiles présents dans les fonds d'épargne salariale analysés (sur la base des dernières décompositions disponibles sur Morningstar) :

1. Élaboration d'une liste de développeurs d'énergies fossiles : Reclaim Finance établit une liste des entreprises développant de nouveaux projets d'énergies fossiles présents dans la GCEL, la GOGEL et la MCEL. Non incluses : les entreprises actives uniquement dans le raffinage, la distribution de produits pétroliers et gaziers, ainsi que la production d'énergie à partir de pétrole et de gaz (chaîne de valeur aval). Cette liste contient notamment les codes ISIN associés à leurs titres actions et obligations (hors obligations vertes) ;
2. Définition de l'univers de fonds à analyser : listes des fonds multi-entreprises disponibles sur les sites d'Amundi Epargne & Entreprise, de Natixis Interepargne (hors fonds Ecofi) et de BNP Paribas E&RE ;
3. Extraction des fonds de fonds de l'ensemble des 111 fonds d'épargne salariale (décomposition de niveau 1) des derniers rapports annuels disponibles ;
4. Obtention de la décomposition des fonds de fonds : à partir de Morningstar, Reclaim Finance obtient la liste des actifs présents dans ces fonds (décomposition de niveau 2). Reclaim Finance identifie ensuite les fonds de fonds présents parmi ces actifs et obtient également leur décomposition (décomposition de niveau 3) ;
5. Construction d'un jeu de données "fonds" : Reclaim Finance élabore un fichier contenant la décomposition des fonds d'épargne salariale et les points de données utiles (e.g. nom du fonds, société de gestion, nom émetteurs, actifs, etc.). Nous excluons de ce jeu de données les fonds d'épargne salariale pour lesquels nous avons obtenu la décomposition d'aucun fonds de fonds (4 sur 111) ;
6. Croisement de la liste des développeurs d'énergies fossiles avec le jeu de données "fonds" : à partir des codes ISIN des titres financiers présents dans les fonds d'épargne salariale, Reclaim Finance identifie les développeurs d'énergies fossiles présents dans l'ensemble des fonds d'épargne salariale dont la décomposition est connue ;
7. Construction du jeu de données finale : Reclaim Finance construit un jeu de données contenant l'ensemble des développeurs d'énergies fossiles présents dans les 107 fonds d'épargne salariale analysés ;

8. Construction des fichiers individualisés à des fins de vérification par les gestionnaires d'actifs : Reclaim Finance extrait du jeu de données final un fichier par gestionnaire d'épargne salariale contenant l'ensemble des développeurs d'énergies fossiles présents dans ses fonds. Ce fichier contient notamment l'ISIN de chaque fonds exposé, son nom, ainsi que les ISIN des titres de développeurs d'énergies fossiles.

9. Envoi aux gestionnaires d'épargne salariale : Reclaim Finance a transmis un fichier par gestionnaire d'épargne salariale le 2 mars afin de leur donner l'opportunité de consulter les données et d'identifier de potentielles erreurs. Les retours sont ensuite pris en compte dès lors qu'ils nous sont parvenus avant la date butoir : le 20 mars.

10. Identification de potentiels cas de greenwashing : en s'appuyant sur le nom des fonds d'épargne salariale, Reclaim Finance identifie les fonds exposés à des développeurs d'énergies fossiles dont le nom contient un ou plusieurs des termes suivants : « clean », « carbon offset », « climat », « climate », « compensation carbone », « durable », « environnement », « environment », « ESG », « green », « impact », « ISR », « net zero », « PAB », « Paris aligned », « responsable », « responsable », « SRI », « sustainable », « sustainability », « transition ».

(1) 7 fonds d’épargne salariale sur 10 investissent encore dans au moins une entreprise qui développe de nouveaux projets fossiles

Tendances depuis 2024

69% des fonds d’épargne salariale, gérés par Amundi, Vega IS (précédemment Natixis IS) et BNP Paribas Asset Management, investissent encore dans au moins une entreprise qui développe de nouveaux projets fossiles. Une exposition qui reste particulièrement élevée, bien qu’elle soit plus faible qu’en 2024¹⁰. A cette date, neuf fonds d’épargne salariale sur dix des trois principaux acteurs du marché étaient exposés à ces entreprises.

Cependant, cette moyenne masque des dynamiques très contrastées selon les gestionnaires.

- BNP Paribas Asset Management a fortement réduit la part de ses fonds exposés, passant de 87 % en 2024 à 41 % en 2026 ;
- Amundi enregistre une diminution plus modérée, passant de 94 % à 75 % ;
- À l’inverse, chez Vega IS, la part des fonds exposés progresse légèrement, de 78 % à 79 %.

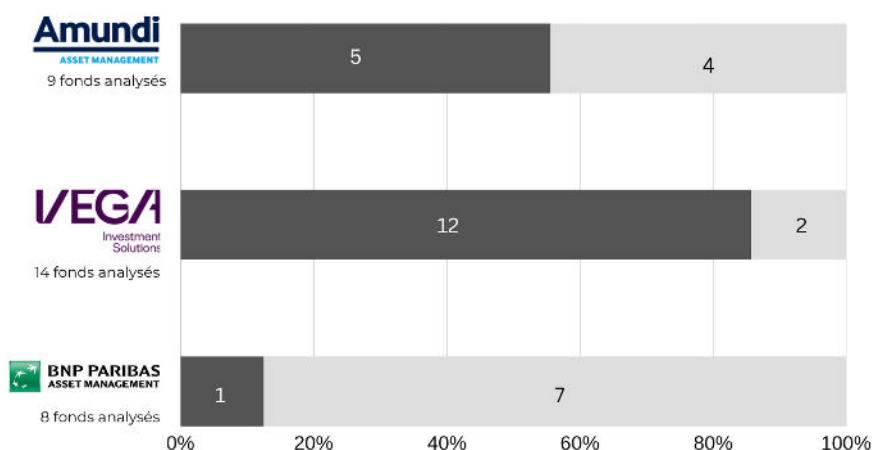
Fonds « durables »

Nombre de fonds affichant une allégation de durabilité dans leur nom exposés aux développeurs fossiles

Légende :

- Exposition aux entreprises développant tout type* de nouveaux projets d’énergies fossiles
- Aucune exposition aux entreprises développant tout type* de nouveaux projets d’énergies fossiles détectée

* Exclue : la chaîne de valeur aval de l’industrie pétrolière et gazière (raffinement de pétrole, centrales à gaz...)



Plus préoccupant, notre analyse révèle également qu’une part significative (58% - 18 sur 31) des fonds d’épargne salariale affichant une allégation de durabilité dans leurs noms¹¹ investit dans au moins une entreprise qui développe de nouveaux projets fossiles. Vega IS est l’acteur avec le plus de fonds durables

¹⁰ Reclaim Finance, *Epargne salariale, produit inflammable*, 2024

¹¹ Il s’agit des fonds qui dans leurs noms contiennent un ou plusieurs des termes suivants : « clean », « carbon offset », « climat », « climate », « compensation carbone », « durable », « environnement », « environment », « ESG », « green », « impact », « ISR », « net zero », « PAB », « Paris aligned », « responsible », « responsable », « SRI », « sustainable », « sustainability », « transition ».

exposés à ces entreprises (86% - 12 sur 14) parmi lesquelles on retrouve TotalEnergies ou encore KKR & CO - voir en p10 et 11 les focus réalisés sur ces deux acteurs.

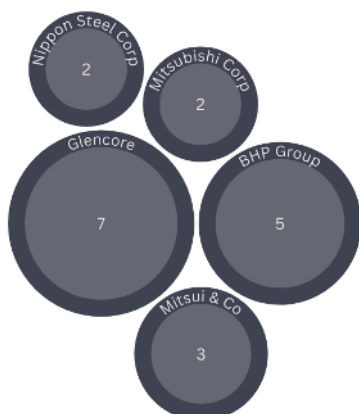
Parmi les exemples les plus marquants :

- **Amundi Equilibre Climat** investit dans plusieurs entreprises qui développent de nouveaux projets de charbon : Reliance Industries, Blackstone, Mitsui & Co, et Dow ;
- **Impact ISR Dynamique, Impact ISR Equilibre, Impact ISR Performance** investissent dans TotalEnergies. A noter que ces fonds ne sont pas labélisés ISR.
- **Impact ISR Mixte Solidaire, Impact ISR Rendement Solidaire** investissent dans TotalEnergies. A noter que ces fonds sont labélisés Finansol. Dans son cahier des charges, le label exclut tout émetteur développant de nouveaux projets d’exploration, d’extraction, de raffinage de fossiles liquides ou gazeux, conventionnels et n’autorise donc à priori pas cet investissement.

La proportion des fonds affichant une allégation de durabilité dans leur nom et exposé aux développeurs fossiles tend néanmoins à diminuer (- 20% depuis 2024). Par ailleurs, si l’on exclue des actifs recherchés les entreprises développant uniquement des infrastructures de transport de pétrole et de gaz, la part des fonds exposée aux développeurs fossiles se réduit encore (moins de 20%). Une évolution qui peut s’expliquer en partie par l’entrée en vigueur, en France en 2025, des lignes directrices de l’Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) sur la dénomination durable des fonds. Celles-ci encadrent l’usage de certains termes comme “environnement” ou “durable” et exigent, pour l’utilisation de certains termes, l’exclusion des entreprises qui tirent la majorité de leur chiffre d’affaires de l’extraction des énergies fossiles¹².

Focus sur les entreprises du secteur charbon

Entreprises développant de nouveaux projets de charbon et se retrouvant le plus dans les fonds d’épargne salariale



Parmi les fonds d’épargne salariale analysés, certains investissent dans des entreprises développant de nouvelles mines ou centrales de charbon. En effet, si Amundi, Vega IS et BNP Paribas AM ont restreint une partie de leurs investissements dans le secteur, certaines entreprises échappent encore à leurs politiques d’exclusion¹³. Pour rester au plus proche de l’objectif de +1,5 °C, il est pourtant urgent d’arrêter la construction des nouvelles infrastructures et de fermer rapidement les centrales électriques et les mines existantes, d’ici 2030 en Europe et dans les pays de l’OCDE, et d’ici 2040 à l’échelle mondiale.

Par ailleurs, ces investissements apparaissent en totale contradiction avec l’ambition affichée par la France de jouer un rôle moteur dans la sortie du charbon, réaffirmée lors de la COP28 avec le lancement du *Coal Transition Accelerator*, initiative visant à débloquer de nouvelles sources de

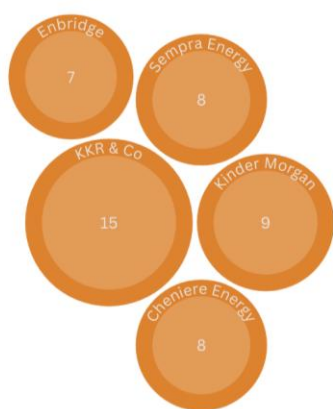
¹² ESMA, [Orientations sur les noms de fonds contenant des termes liés aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance \(ESG\) ou à la durabilité](#), 2024

¹³ L’analyse des politiques d’exclusion sur le secteur du charbon d’Amundi, Vega IS et BNP Paribas AM sont à retrouver sur le [Coal Policy Tracker](#).

1,5°C, alors que les communautés locales subissent déjà les impacts du dérèglement climatique et ont déjà été forcées de se déplacer du fait de l’élévation du niveau de la mer. De surcroît, le gaz issu du projet Papua LNG serait exporté vers des marchés internationaux, avec des bénéfices incertains pour l’économie du pays et ses populations.

Focus sur les acteurs du GNL

Entreprises spécialisées dans l’acheminement de gaz et développant de nouveaux terminaux d’exportation de GNL se retrouvant le plus dans les fonds d’épargne salariale



Présenté par certains comme une alternative au charbon, le gaz naturel liquéfié (GNL) se développe ces dernières années à très grande vitesse, alimenté par les exportations des États-Unis, de l’Australie et du Qatar. Les terminaux de GNL se sont multipliés et viennent renforcer et prolonger notre dépendance au gaz. Par ailleurs, des fuites de méthane, dont le pouvoir réchauffant dépasse 80 fois celui du CO2 sur 20 ans, sont à déplorer régulièrement pendant son transport.

Certains fonds d’épargne salariale investissent dans des entreprises développant de nouveaux terminaux d’exportation du GNL. C’est le cas de **KKR & Co** : avec plus de 500 milliards d’actifs sous gestion, c’est un acteur particulier puisqu’il s’agit d’une société d’investissement majeure dans le secteur de l’énergie.

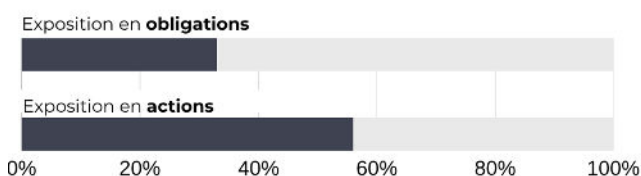
KKR & Co détient des investissements dans 188 actifs d’énergies fossiles à travers 21 pays. La société de gestion est notamment impliquée dans le développement de terminaux de GNL qu’elle décrit comme « une énergie fiable et plus propre [pour] la transition énergétique mondiale ». C’est par exemple le cas du projet de terminal de GNL de Port Arthur au Texas qui, comme les autres terminaux de GNL nouvellement développés dans cette région, grignote peu à peu les zones naturelles du littoral et met en danger la santé de ses habitants¹⁹.

¹⁹ Global Energy Monitor, 93 Million: The Carbon Emissions KKR Didn’t Disclose, 2024,

(2) Amundi, Vega IS et BNP Paribas AM : Trois acteurs aux stratégies différentes

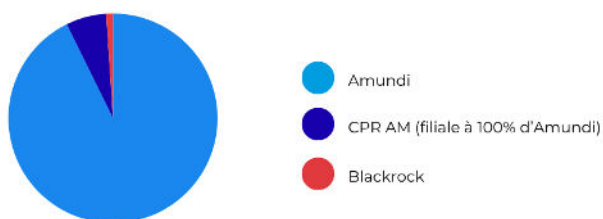
Amundi

Nombre de fonds d’épargne salariale analysés exposés à des entreprises développant tout type* de nouveaux projets d’énergies fossiles par classe d’actifs



* Exclue : la chaîne de valeur aval de l’industrie pétrolière et gazière (raffinement de pétrole, centrales à gaz...)

Sociétés de gestion intervenant dans la gestion des fonds sous-jacents aux fonds d’épargne salariale exposés à des entreprises développant de nouveaux projets fossiles



Zoom sur les entreprises développant de nouveaux projets de charbon, de champs pétroliers et gaziers ou de terminaux de GNL qui se retrouvent le plus souvent dans les fonds d’épargne salariale analysés



Alors qu’Amundi (filiale du Crédit Agricole) fait l’objet d’interpellations de la part de salariés et de représentants salariés depuis deux années consécutives pour demander l’arrêt des investissements dans des entreprises développant de nouveaux projets fossiles avec leur épargne²⁰, le gestionnaire d’actifs est celui dont les fonds d’épargne salariale investissent le plus dans au moins une entreprise développant de nouveaux projets de charbon ou de champs pétroliers et gaziers.

Ce constat est encore plus marqué lorsque l’on s’intéresse aux titres d’«obligations» émis par ces acteurs et qui se retrouvent dans les fonds analysés. Ces titres de créance à long terme sont en effet particulièrement stratégiques puisqu’ils permettent aux entreprises de lever des fonds pour développer leurs projets : 40% du soutien à l’expansion fossile passe par ces obligations. Alors qu’en 2024, Amundi détenait 138 millions de dollars dans des obligations récentes émises par des développeurs fossiles, le gestionnaire d’épargne salariale leur accorde un soutien croissant et en détenait 343 millions en 2025²¹. Or ces titres financiers se retrouvent dans les fonds d’épargne salariale qu’il propose à ses clients : 33% des fonds analysés y sont exposés.

²⁰ La Tribune, [Epargne salariale : un millier de salariés dénonce les investissements néfastes pour le climat d’Amundi](#), 2024, Novethic, [AG d’Amundi : la transition verte de l’épargne salariale au cœur des débats](#), 2025

²¹ Reclaim Finance, [Evaluation des pratiques climatiques des gestionnaires d’actifs](#), 2025 - 2026

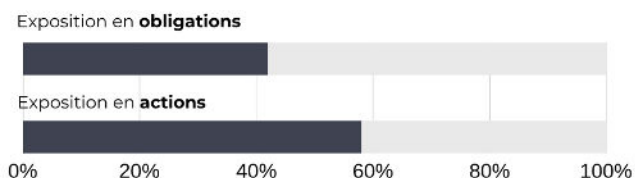
Si on s’intéresse maintenant aux titres en actions : près d’1/3 des fonds d’épargne salariale géré par Amundi investissent dans des actions émises par TotalEnergies. Un constat peu surprenant quand on sait qu’Amundi est le premier actionnaire du groupe²². Cette participation pourrait théoriquement permettre au gestionnaire d’influencer la stratégie de l’entreprise. En pratique, elle se traduit au contraire par un soutien actif à la direction : en 2025, Amundi n’a voté contre aucune résolution de TotalEnergies proposés par le management lors de son assemblée générale²³.

²² Avec 12,75 % de son capital, Amundi est le premier actionnaire de TotalEnergies. Cette participation comprend le fonds d’actionnariat salariés de TotalEnergies dont Amundi est le gestionnaire et qui représente 8,13% du capital de TotalEnergies. Source : Bloomberg (données 2024).

²³ Reclaim Finance, [TotalEnergies : ces actionnaires qui ont voté pour les reculs climatiques en 2025](#), 2025

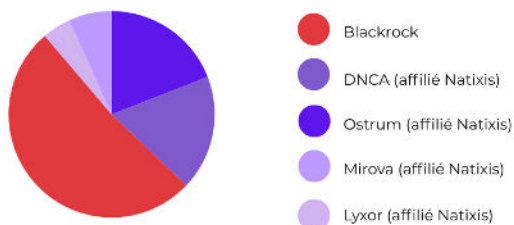
Vega IS

Nombre de fonds d’épargne salariale analysés exposés à des entreprises développant tout type* de nouveaux projets d’énergies fossiles par classe d’actifs



* Exclue : la chaîne de valeur aval de l'industrie pétrolière et gazière (raffinement de pétrole, centrales à gaz...)

Sociétés de gestion intervenant dans la gestion des fonds sous-jacents aux fonds d’épargne salariale exposés à des entreprises développant de nouveaux projets fossiles



Zoom sur les entreprises développant de nouveaux projets de charbon, de champs pétroliers et gaziers ou de terminaux de GNL qui se retrouvent le plus souvent dans les fonds d’épargne salariale analysés



Avec près de 80 % de ses fonds d’épargne salariale investis dans des entreprises développant de nouveaux projets fossiles, Vega IS (filiale du groupe Banque Populaire Caisse d’Epargne) est le gestionnaire dont les fonds sont les plus exposés à l’expansion fossile (tous nouveaux projets confondus). Il est également le seul gestionnaire d’épargne salariale analysé dans cette note à avoir augmenté la part d’exposition de ses fonds d’épargne salariale à ces entreprises.

Contrairement à Amundi et BNP Paribas Asset Management dont les expositions fossiles sont imputables à leurs fonds d’investissement “maison”, près de la moitié des expositions aux développeurs fossiles recensées dans les fonds de Vega IS s’expliquent par des investissements dans des fonds qui ne sont pas gérés par Vega IS lui-même, ni même par une société de gestion affiliée au groupe BPCE, mais par BlackRock, premier gestionnaire d’actifs au monde.

Or, BlackRock est épinglé par de nombreuses associations en raison de son soutien accru à l’expansion fossile et son lobbying pour affaiblir les réglementations en matière de finance durable ²⁴. L’année dernière,

²⁴ Comme le révèle [une enquête](#) en 2021, Blackrock étend désormais son influence aux politiques climatiques de l’Union Européenne. En 2025, le gestionnaire d’actifs [a notamment fait pression lors de la révision de la SFDR](#) pour s’opposer aux exclusions notamment fossiles proposés par la Commission.

le gestionnaire d’actifs a quitté l’alliance des investisseurs pour la neutralité carbone²⁵. Par ailleurs, Blackrock a augmenté son soutien financier aux titres d’obligations émis par des entreprises développant de nouveaux projets fossiles et ne montre aucune volonté d’influencer leurs trajectoires climatiques : en 2025, il a voté en faveur de près de 90 % des résolutions proposées par le management lors des assemblées générales de ces développeurs fossiles²⁶.

Ce mode de gestion renforce l’opacité des investissements réalisés et leurs conséquences sur les entreprises détenues en portefeuille. En effet, dans les fonds d’épargne salariale de Vega IS, plusieurs gestionnaires d’actifs interviennent dans la gestion. Certains, comme Mirova, s’engagent clairement contre l’expansion fossile, par exemple en refusant d’investir dans de nouvelles obligations émises par des entreprises développant de nouveaux projets fossiles²⁷. D’autres, en revanche, comme BlackRock ou DNCA, continuent d’investir dans ces entreprises et se montrent conciliantes vis-à-vis de leurs trajectoires climatiques. A titre d’exemple, ces deux gestionnaires d’actifs ont voté en faveur de l’ensemble des résolutions proposés par le management lors de l’assemblée générale de TotalEnergies l’an dernier²⁸.

²⁵ Début janvier 2025, BlackRock a quitté l’initiative Net Zero Asset Managers

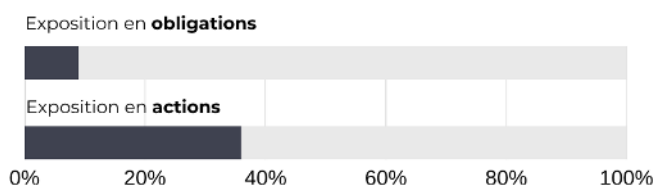
²⁶ Reclaim Finance, [Evaluation des pratiques climatiques des gestionnaires d’actifs](#), 2025 - 2026

²⁷ Voir l’analyse de la politique charbon et pétrole gaz de Mirova sur change-de-banque.org

²⁸ Reclaim Finance, [TotalEnergies : ces actionnaires qui ont voté pour les reculs climatiques en 2025](#), 2025

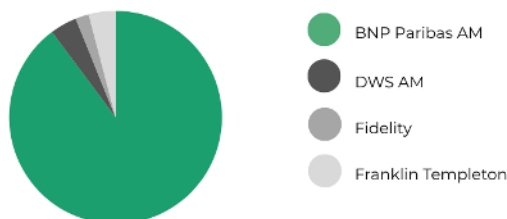
BNP Paribas AM

Nombre de fonds d’épargne salariale analysés exposés à des entreprises développant tout type* de nouveaux projets d’énergies fossiles par classe d’actifs

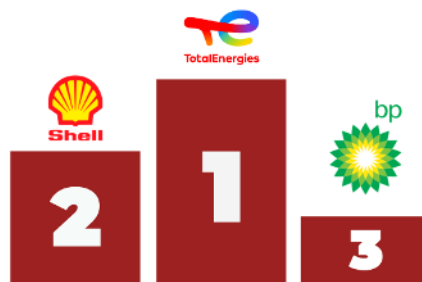


* Exclue : la chaîne de valeur aval de l’industrie pétrolière et gazière (raffinement de pétrole, centrales à gaz...)

Sociétés de gestion intervenant dans la gestion des fonds sous-jacents aux fonds d’épargne salariale exposés à des entreprises développant de nouveaux projets fossiles



Zoom sur les entreprises développant de nouveaux projets de charbon, de champs pétroliers et gaziers ou de terminaux de GNL qui se retrouvent le plus souvent dans les fonds d’épargne salariale analysés



BNP Paribas Asset Management a suivi une stratégie opposée à Amundi et Vega IS depuis 2024. À la suite de la décision du groupe bancaire BNP Paribas de mettre fin à la facilitation d’émissions d’obligations pour les entreprises actives dans l’exploration et la production de pétrole et de gaz, la filiale de gestion d’actifs s’est elle aussi engagée à cesser ses investissements dans ces nouvelles obligations²⁹.

Une décision qui a directement impacté l’offre d’épargne salariale du gestionnaire : aucun fonds distribué par l’acteur n’investit désormais dans ces titres financiers (ici les 9% d’exposition à des obligations concernent uniquement des entreprises actives dans le développement de nouveaux projets liés au transport de pétrole et de gaz). Un engagement notable alors que, comme rappelé précédemment, environ 40 % des soutiens financiers à l’expansion fossile transitent par ces obligations.

BNP Paribas AM est ainsi le gestionnaire d’actifs ayant le plus réduit l’exposition de ses fonds d’épargne salariale aux développeurs fossiles : 4 fonds sur 10 investissent encore dans ces entreprises (soit une réduction de moitié de la part de ses fonds exposés par rapport à 2024).

Néanmoins, BNP Paribas AM reste détenteur de nombreuses actions émises par des entreprises développant de nouveaux projets fossiles, présentes dans plus d’un fonds d’épargne salariale sur 3. S’il pourrait s’en servir pour influencer leurs stratégies, ce n’est pas le cas. A titre d’exemple, BNP Paribas AM a

²⁹ Reclaim Finance, [BNP Paribas AM révisé sa politique d’investissement : que faut-il en penser ? 2025](#)

voté en faveur de l’ensemble des résolutions déposées par TotalEnergies lors de sa dernière assemblée générale³⁰.

Contact

Julie SANSOUCY

Chargée d’engagement de la société civile

Reclaim Finance

julie.sansoucy@reclaimfinance.org

³⁰ Reclaim Finance, [TotalEnergies : ces actionnaires qui ont voté pour les reculs climatiques en 2025](#), 2025